



PREFECTURE DE LA NIEVRE

DIRECTION DU PILOTAGE INTERMINISTERIEL ET DES MOYENS

GUICHET UNIQUE ICPE - POLE ENQUETES PUBLIQUES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES

COMMUNE DE SAINT-LEGER-DE-FOUGERET

Captage d'eau du GARAT

Seront ouvertes du 2 septembre au 3 octobre 2013 inclus, des enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage d'eau du Garat, situé sur la commune de SAINT-LEGER-DE-FOUGERET ainsi que de l'institution des servitudes y afférentes.

Le dossier d'enquêtes sera déposé à la mairie précitée et pourra être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Les observations du public pourront être :

- soit consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Saint-Léger-De-Fougeret
- soit adressées par écrit à Madame Colette VALLEE, commissaire enquêteur, chargée de mission auprès de la préfecture de région en retraite, mairie de Saint-Léger-De-Fougeret (58120).

En cas d'empêchement, Mme VALLEE sera remplacée par M. Thibaut VEYRIER, ingénieur agricole, commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part de leurs observations à l'occasion des permanences à la mairie de Saint-Léger-De-Fougeret les :

- lundi 2 septembre 2013 de 9 H 00 à 11 H 00
- mardi 10 septembre 2013 de 16 H 00 à 18 H 00
- jeudi 26 septembre 2013 de 10 H 00 à 12 H 00

L'arrêté d'ouverture d'enquêtes et la notice explicative seront consultables sur le site internet de la préfecture : www.nievre.gouv.fr (rubrique enquêtes publiques).

A l'issue des enquêtes, une copie du rapport du commissaire enquêteur sera déposée dans la mairie précitée ainsi qu'à la préfecture de la Nièvre - guichet unique ICPE - pôle enquêtes publiques pour être communiquée dans un délai d'un an à toute personne qui en fera la demande.